
DESTINATAIRES :	Coordonnateurs des activités de soins, chefs d'unités, gestionnaire de lits et personnel des unités de soins – Hôpital Anna-Laberge
EXPÉDITEUR :	Annie Marceau, responsable de la prévention et du contrôle des infections – Jardins-Roussillon
DATE :	Le 13 mars 2019
OBJET :	Gestion des usagers lors des précautions additionnelles dépistage <i>Clostridium difficile</i>

À la suite de l'analyse de la gestion des risques, à l'accès rapide aux résultats de laboratoire et à l'arrimage des processus en prévention et contrôle des infections dans le CISSS, nous désirons vous informer de modifications dans la gestion des usagers en précautions additionnelles en dépistage de *Clostridium difficile*.

Ainsi, pour un usager qui présente les critères pour le dépistage de *Clostridium difficile*, c'est-à-dire 3 selles liquides à l'intérieur de 24 heures :

- Débuter les précautions additionnelles contact + C dans les meilleurs délais
- Prélever un échantillon de selles liquides et l'envoyer promptement au laboratoire
- Attendre le résultat final positif (**GDH+ ET toxine+**) avant de transférer l'usager en chambre privée
- Transférer l'usager ayant un résultat positif dans une chambre individuelle, l'isolement et le dépistage n'est pas requis pour l'usager ayant partagé la même chambre que l'usager +

Par la suite, la gestion des précautions additionnelles sera réalisée par le service PCI ou en l'absence de symptômes de gastro-entérite virale (nausée, vomissement, douleur abdominale, fièvre) les précautions additionnelles peuvent être cessées

Les conseillères à la prévention et au contrôle des infections sont disponibles pour répondre à vos questions et vous êtes invités à les contacter au besoin.

Nous vous remercions de l'attention portée à cette note de service et de votre habituelle collaboration.

AM